



Inscription à l'étude 2017-2018

L'étude s'organise le lundi, mardi et jeudi de 15h15 à 15h45 pour les élèves de 1^{ère} à 4^{ème} et de 15h15 à 16h15 pour les élèves de 5^{ème} et 6^{ème} années.

Votre enfant pourra effectuer son travail dans une ambiance familiale et efficace à condition de respecter les points suivants :

- Une ambiance de travail : tout perturbateur sera renvoyé.
- L'élève se présente avec TOUT son matériel pour effectuer ses devoirs.
- Les parents qui arrivent avant la fin de l'étude sont invités à attendre dans la cour.

Nom & prénom de l'élève :classe :

- **Reste à l'étude le** : lundi – mardi – jeudi *

**(biffez la mention inutile)*

Après l'étude

- On vient me chercher
- Je reste à la garderie (compléter la fiche d'inscription à la garderie)
- Je rentre seul (autorisation de sortie à compléter)
- **Ne reste pas à l'étude**

En cas de modification durant l'année scolaire, veuillez en informer l'école via le journal de classe ou par mail.

Date et signature de la personne responsable



Ecole Communale de Rosières – Rue de la Hulpe, 17 – 1331 Rosières
Tél. : +32 (02)2 653 51 94 – Email : ecole.rosieres@rixensart.be